

RUSES DE GUERRE

Les ruses de guerre ont existé de tous temps, et les exemples abondent de celles qui furent employées autrefois par les anciens. Faut-il en citer quelques-unes parmi les plus célèbres ?

Un général athénien veut causer à l'ennemi le nombre de ses galères; il les fait attacher deux à deux par des cordages en enlevant les voiles de l'une. L'autre, au contraire, veut faire croire que ses forces sont du double plus nombreuses qu'elles ne sont; il oblige chaque soldat à dresser deux lits. En pénétrant dans son camp après son départ, l'ennemi est trompé.

Le général macédonien Antipater, au moment de prendre contact avec les Perses, veut les effrayer par le nombre de sa cavalerie. Il réquisitionne toutes les bêtes de somme qu'il peut trouver et les donne en monture à son infanterie qui, de loin, paraît une cavalerie formidable.

Agésilas gagne une bataille contre les Béotiens à l'aide du stratagème suivant. Pendant la nuit qui suit le combat, le général spartiate fait couvrir de terre tous ses morts. Ses adversaires n'apercevant à l'aube que des cadavres des leurs croient le combat perdu et battent en retraite.

Un général romain, Sylla, abandonne son camp pendant la nuit, et pour que l'ennemi ne s'en aperçoive pas, il laisse les feux allumés et y poste quelques soldats chargés d'exécuter les sonneries de trompettes réglementaires. A l'aube, pendant que l'ennemi se prépare à l'attaque Sylla qui a tourné les positions de ses adversaires, surprend ces derniers et les met en pleine déroute.

Au siège de la Rochelle, en 1573 le soldat Barbot défend à lui seul un moulin contre tout un régiment; il tire des arquebuses de toutes les fenêtres, bat du tambour, joue du fifre, fait mille bruits divers et trompe ainsi les assaillants qui croient que le moulin est défendu par un grand nombre d'hommes. On lui propose une capitulation honorable; c'est tout ce qu'il demandait.

A côté de ces ruses, où l'illusion, comme on voit, joue le principal rôle, il en est d'autres qui consistent à répandre de fausses nouvelles, à créer des paniques.

On attaque le moral de l'ennemi en répandant parmi lui de fausses nouvelles. En 1870, les Allemands fabriquaient de faux

journaux français remplis du récit exagéré de nos désastres. Pendant la guerre du Transvaal, les Boers à l'instar d'Annibal, lançaient sur les Anglais des boufs trempés furieux par des fagots en feu attachés sur leurs cornes.

La plupart de ces ruses employées autrefois n'auraient aujourd'hui aucune chance de succès: les armements perfectionnés et la tactique moderne ont trop modifié les conditions de la guerre, pour qu'on puisse d'ailleurs en user.

Aussi les ruses de guerre se sont-elles modifiées et tendent-elles à revêtir un caractère cruel ou déloyal.

Citons-nous l'exemple du Japon qui, alors que la guerre n'était pas encore officiellement déclarée, coula deux navires russes dans les eaux de Port-Arthur ?

Plus récemment, lors de la dernière guerre balkanique, se rappelle-t-on comment les Bulgares trompèrent la confiance de leurs alliés les Serbes au lendemain de leurs victoires sur les Turcs ? Si nous nous en rapportons aux journaux qui relatèrent le fait, les officiers bulgares auraient, paraît-il, convié leurs collègues serbes à un banquet où d'aimables congratulations auraient été échangées de part et d'autre.

Puis, alors que ceux-ci regagnaient leur camp, situé à quelques kilomètres de là, les officiers du tsar Ferdinand, perfidement firent ouvrir le feu sur les positions serbes qui, bientôt furent criblées d'obus. On sait comment, par la suite, les Serbes vengèrent cette attaque à l'improviste, faite au mépris du droit des gens, et firent payer cher aux Bulgares leur trahison.

Le droit des gens admet la ruse en principe, mais à la condition qu'elle ne revête pas ce caractère cruel et déloyal, ou alors elle devient de la perfidie. Et certes, voilà l'écueil, car entre adversaires, il sera toujours difficile d'établir où finit la ruse et où commence la perfidie.

Prêtez-moi un parapluie ?

Il vient de se fonder, en Belgique, au capital de 5 millions, une Société de "prêts de parapluie". C'est très curieux.

Le but de la Société est de dispenser les gens de se munir en sortant de chez eux, d'un parapluie qui est toujours un objet encombrant. Contre la somme de cinq francs par an, la Société délivre à ses clients un jeton en aluminium portant un numéro.

Il commence à pleuvoir, vous

entrez dans la première boutique venue; café, restaurant, marchand de tabac, vous montrez votre jeton et l'on vous remet un pépin. Il cesse de pleuvoir, vous vous trouvez dans n'importe quel endroit, vous entrez dans la première boutique venue et vous rendez le pépin devenu inutile.

La grâce est la politesse du corps.

LA FORTUNE POUR DEUX SOUS

Ceci n'est pas un conte. Pendant toute une journée un homme a offert à tout venant des billets de banque à la douzaine et on ne l'a pas écouté. Pendant des heures il a voulu vendre une fortune pour deux sous et les passants, intrigués, se sont étonnés de lui avec méfiance. C'est un gentleman, millionnaire de Londres qui voulait s'offrir cette fantaisie.

A la suite d'une discussion assez âpre le soir à son cercle, Frank Penfield avait en effet juré à ses collègues de leur démontrer la difficulté du métier de camelot et aussi la méfiance du passant.

Le lendemain donc, à l'heure dite, on vit arriver dans Trafalgar square un pauvre camelot, sale et dépenaillé, il se posta à l'endroit le plus passager du parc londonien, et sortant une liasse de billets de 5 livres du fond d'un sac de cuir pendu à son côté, il commença son boniment.

— A deux sous je vends des billets de banque, criait-il. Approchez, mesdames, messieurs, rendez-vous compte; je vous offre une fortune pour deux sous. Les billets sont vrais, ils sont à vous, pour deux sous seulement!

Et toute la journée Frank Penfield offrit sa bizarre marchandise, toute la journée il répéta son refrain monotone. Les passants tournaient la tête, s'arrêtaient quelque fois, souriaient en se demandant quel était ce farceur, ou regardaient avec méfiance ce dispensateur de fortunes à deux sous, mais pas un ne céda aux sollicitations de Frank Penfield, pas un ne sortit de sa poche l'infime pièce de monnaie qui aurait rendu propriétaire des beaux billets.

A six heures du soir, jugeant l'expérience concluante, notre millionnaire londonien quitta son poste de vente; et revint au vercle où l'attendaient ses collègues.

— Voyez-vous, leur dit-il, en matière de conclusion, l'habit ne fait pas le moine, c'est entendu, mais j'aurais offert mes billets en costume de soirée on les au-

rait peut-être acceptés. En tous les cas, ceci nous prouve que pour réussir, il ne faut point aller à l'encontre de la raison et que pour faire du commerce, il est presque indispensable d'être un fin psychologue.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS

Groupe de l'Alliance Française

CONCOURS DE 1913-1914.

PROGRAMME:

L'Athénée Louisianais propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours:

'LES ORATEURS DE LA REVOLUTION FRANÇAISE'

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er Mars 1914 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une médaille d'or et un prix de \$50.00 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages. Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire Permettel, BUISIERE ROUEN, "P. O. BOX 725" Nouvelle-Orléans.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Yvonne Josephine Antoinette Neebany.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 36,936 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Fortune Mayer, receveur testamentaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
BENJAMIN ORY, Avocat.
1913, 12, 12.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Fanale Oliver, veuve de Aristide Bienvenu.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,422 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John D. Nix, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
R. A. TICHENOR, Avocat.
1913, 12, 21.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Christopher Clark.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,353 — Division B — Attendu que Mme Eugénie Guéble, veuve de Christopher Clark, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Christopher Clark, décédé intestat.
Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
MARTIN H. MANION, Avocat.
NOV, 11, 1913

The Allenburys Foods

MOTHER AND CHILD. Baby 61 months of age fed from birth on the Allenburys Foods.

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard, il a une prise pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le meilleur lait humain. Aucun farineux, aliment enrichissant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache assimilable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No. 1. De 3 à 6 mois
NOURRITURE No. 2. De 6 à 12 mois
NOURRITURE No. 3. De 12 mois à plus

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

SPORTSMEN'S SPECIAL



LOUISIANA SOUTHERN R. R.
(N. O., T. & M. R. R. CO., LESSEE)

SHELL BEACH

TOUS LES DIMANCHES

Départ Ar. Shell Beach 5:00 A. M. // Départ Shell Beach 4:10 P. M.
Ar. Nouvelle-Orléans 6:05 A. M. // Ar. Nouvelle-Orléans 5:15 P. M.
Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

\$1.00 Aller et Retour **SAMEDI ET DIMANCHE** sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant.
Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.